

4 Économie

Atelier de restitution de l'étude sur l'industrialisation durable de la filière bois dans les pays du bassin du Congo

Bâtir des économies diversifiées et plus résilientes

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LA Banque africaine de développement (Bad), par le truchement de son Bureau régional de développement, organise à Libreville, du 10 au 13 septembre 2018, deux importantes réunions. La première, l'Atelier régional de consultation sur le document de stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique centrale (2018-2025), se tiendra du 10 au 12 septembre prochains. L'autre réunion, consacrée à la restitution de l'étude sur l'industrialisation durable de la filière bois dans les pays du bassin du Congo, aura lieu le 13 septembre du



Photo : D.R.

Les pays membres de la forêt du Bassin du Congo doivent industrialiser...

mois en cours. Au cours de l'atelier de restitution, seront présentées les conclusions de l'étude sur l'industrialisation de la filière bois qui, selon les organisateurs, fournit un

diagnostic sans complaisance du secteur forestier en Afrique centrale. Mieux, ladite étude propose également un plan d'action stratégique pour un développement de la fi-



Photo : Jean Madouma

...leurs filières bois afin de bâtir des économies diversifiées.

lière bois à 'horizon 2030. Ainsi, l'objectif recherché par la Bad à travers cette étude, est, selon Youssouf Koné, coordonnateur de l'intégration régionale à la Bad, " de répondre de ma-

nière opérationnelle au défi stratégique de l'industrialisation de la filière bois dans les pays du Bassin du Congo, pour en faire un des principaux moteurs de la transformation des économies

d'Afrique centrale". Dans un entretien par vidéo-conférence depuis Abidjan, siège de l'institution, il ajoute: "cette ambition est d'autant plus pertinente et urgente, dans le contexte du repli des cours du pétrole, qui met davantage en exergue la nécessité de bâtir des économies diversifiées et plus résilientes dans les pays de la sous-région."

Au cours de ces deux rencontres, plusieurs intervenants prendront la parole, parmi lesquels le Pr Daniel Ona Ondo, président de la Commission de la Cémac, Jacques-Dénis Tsanga, ministre des Eaux et forêts, Dr Khaled Sherif, vice-président de la Bad chargé du développement régional.

3e Forum sur la coopération Chine-Afrique/La CPG et le Conseil chinois pour la promotion du commerce international concluent

Conclusion d'un mémorandum d'entente

MSM
Libreville/Gabon

EN marge du 3e Forum sur la coopération Chine-Afrique, la Confédération patronale gabonaise (CPG) et le Conseil chinois pour la Promotion du commerce international ont signé, le 4 septembre à Beijing, un mémorandum d'entente d'une durée de 2 ans. Les documents ont été paraphés par le président de la CPG, Alain Bâ Oumar, et

le président du Conseil chinois pour la Promotion du commerce international, Jiang Zengwei. A travers ce protocole d'accord, les deux parties se sont engagées à fournir, chacune à l'autre, davantage d'opportunités de commerce et d'investissement pour mieux promouvoir le développement des relations économiques et commerciales bilatérales. Selon un partenariat basé sur « l'égalité et le bénéfice mutuel », les deux organismes se sont entendus



Photo : Presse présidentielle / L'Union

Un instantané du dernier Sommet Chine-Afrique à Beijing.

sur 10 points importants. Il s'agit, entre autres, de : Reconnaître et établir davantage de relations amicales et coopératives, en

soutenant les activités de promotion du commerce et de l'investissement ; Organiser conjointement divers événements, y

compris le séminaire sur la politique économique et commerciale, les dialogues entre les agences gouvernementales et les entreprises, le B2B et la création de projets concordants ; Mettre en place activement une plate-forme pour la consultation des entreprises et un mécanisme de coordination soutenu par le dialogue gouvernemental et la coopération commerciale. Le mémorandum prévoit également d'organiser conjointement une forma-

tion sur les compétences professionnelles et le renforcement des capacités de l'entreprise, en partageant du matériel de formation, en offrant des opportunités de formation, en invitant des experts et en organisant conjointement des programmes de formation. Mais aussi d'aider les milieux d'affaires à mieux comprendre l'environnement national du commerce et de l'investissement, les structures légales et les règles de chaque pays.

Valorisation des produits halieutiques et de la forêt

Le Gabon pour un arrimage aux normes internationales

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE directeur général de l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor), Joseph Ngowet Revazaa, a procédé, le 5 septembre dernier à Libreville, à l'installation d'un sous-comité chargé de mettre en place les normes en rapport avec la forêt et les produits halieutiques. Ce sous-comité, qui intervient dans le cadre du comité technique sur le

développement durable, a pour mission d'élaborer une norme gabonaise en ce qui concerne les principes généraux des vocabulaires liés à la forêt. « Afin de tenir compte des engagements pris par le Gabon au niveau international sur cette problématique et également lier ses engagements aux impératifs de développement, il était important pour notre pays d'avoir un cadre normatif qui définisse clairement ce qu'on entend par forêt et ressource halieutique pour



Photo : Abel Eyeghe

Le DG de l'Aganor, Joseph Ngowet Revaza (à droite) à la cérémonie d'ouverture.

permettre un développement harmonieux de tout ce qui pourrait ressortir de l'exploitation de la forêt », a indiqué Joseph Ngowet Revaza, DG de l'Aganor. Il s'agit ici de véritablement

protéger tous les objectifs que le Gabon se fixe en matière de développement économique, notamment d'exploitation forestière et au regard des impératifs en matière de protection de la

nature et de l'objectif de zéro déforestation. Selon le directeur de la Normalisation, Nestor Mintsa, l'agriculture gabonaise n'est pas isolée du reste du monde et d'ailleurs tous les pays sont en concurrence. Il faut donc arriver à placer son produit et, pour le placer, il faut que ce produit soit normé et réponde aux attentes du marché international. « Vendre en France, vendre au Cameroun c'est répondre aux attentes de leurs populations donc aux normes de

ces pays-là. Comme la norme est générale et internationale, on fait en sorte que nos normes soient arrimées à ce niveau international pour que nos produits puissent être prisés et vendus valablement. C'est tout l'enjeu et le défi de notre économie », a conclu Nestor Mintsa. En clair, ce comité technique devra définir la forêt sur une orientation qui permette effectivement de faire de l'agriculture sans détruire la nature au détriment de l'homme.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 07/09/2018				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	07/09/2018	5 271,75
USD	1,1634	1USD =	563,828	1 USD	581,454	DOW JONES	07/09/2018	26 033,71
CAD	1,5338	1CAD =	427,668	1 CAD	455,948			
JPY	129,5500	1JPY =	5,063	100 JPY	534,915			
GBP	0,8982	1GBP =	730,269	1 GBP	778,957			
CHF	1,1275	1CHF =	581,780	100 CHF	61 983,34			
ZAR	17,8233	1ZAR =	36,461	100 ZAR	3 904,04			
MAD	10,9609	1MAD =	59,803	1 MAD	63,21			
CNY	7,9451	1CNY =	82,561	1CNY	85,04			
KES	117,2300	1KES =	5,595	1KES	5,76			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
07 Septembre 2018: 77,59

CHANGEMENTS
Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>